L'IMMIGRATION FRANÇAISE EN ARAGON AU XVI° SIÈCLE ET DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XVII°

PAR CHRISTINE LANGÉ licenciée ès lettres

INTRODUCTION

Un mouvement d'immigration existe déjà au Moyen Age à partir de la France vers les terres aragonaises reconquises sur l'Islam. Au bas Moyen Age la trace de l'immigration se perd, à part quelques individus, mais elle reprend très vigoureusement à partir du XVI^e siècle.

SOURCES

Les principales sources utilisées sont espagnoles : registres des relations de causes de l'Inquisition de Saragosse (Archivo histórico nacional de Madrid), registres paroissiaux de mariages d'une quinzaine de localités aragonaises (soit une quarantaine de paroisses), archives du Conseil d'Aragon (Archivo de la Corona de Aragon à Barcelone), archives de la Députation provinciale de Saragosse (Archivo de la Diputación provincial de Zaragoza). Il faut y ajouter un certain nombre de documents français, consistant en récits de voyage et mémoires divers conservés au département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale.

CHAPITRE PREMIER

CHRONOLOGIE ET GÉOGRAPHIE DE L'IMMIGRATION

Dans l'ensemble, le cycle immigratoire prend place entre les années 1540, et surtout 1560, et 1630-1635. L'immigration se localise surtout au nord de l'Èbre, à l'exclusion des Pyrénées ; elle se fait plus dispersée au sud du fleuve.

On distingue ainsi trois zones d'immigration. Les Pyrénées aragonaises sont lieu de passage continu mais ne retiennent guère les immigrants. En revanche, la région située entre les Pré-Pyrénées et l'Ébre est celle où ils s'arrêtent le plus volontiers; les registres de mariages y révèlent une croissance significative du nombre de contractants français à partir de 1570 et jusque vers 1640. Au sud de l'Ébre, le mouvement immigratoire n'enregistre pas de grande vague, mais il est plus faible que dans les Pyrénées.

L'immigration est en grande majorité masculine ; les immigrés rentrent parfois chez eux, en France, après un séjour plus ou moins prolongé, et peuvent

ainsi faire plusieurs fois l'aller et retour.

CHAPITRE II

ORIGINES ET CAUSES DE L'IMMIGRATION

Les immigrants proviennent essentiellement, et par ordre d'importance de l'immigration, de trois régions : Pyrénées et Pré-Pyrénées, bassin de la moyenne Garonne, Massif Central et ses contreforts.

La misère est le dénominateur commun des immigrants, d'où qu'ils viennent. Dans les montagnes, le trop-plein démographique assure un courant continu d'expatriation; il s'y ajoute, dans les Pyrénées, les conditions de droit de succession (strict droit d'aînesse) qui provoquent l'émigration des cadets. Les troubles religieux et militaires du sud-ouest de la France ont aussi joué dans le déracinement des populations, tant à cause des guerres de religion et des soulèvements populaires que du désir de conversion qui a poussé un certain nombre de protestants à venir abjurer devant le tribunal de l'Inquisition de Saragosse, et de là à s'installer probablement en Espagne.

L'axe constant de l'émigration vers l'Aragon est constitué par les diocèses d'Oloron, Lescar, Auch, Condom et Agen, tous situés directement au nord de la frontière aragonaise. L'émigration est encore assez forte à partir du diocèse de Tarbes; le courant venu du Massif Central est faible mais attesté en

permanence.

CHAPITRE III

PROFESSIONS DES IMMIGRÉS

Les immigrés se répartissent par moitié entre des professions non spécialisées (laboureurs, bergers, transporteurs, travailleurs, laquais) et des professions spécialisées (artisans du cuir, surtout du textile, du fer, du bois et de la construction, commerçants et métiers de l'alimentation); sont aussi à signaler quelques ecclésiastiques, artistes, étudiants et maîtres d'école. Les métiers les plus représentés sont ceux de l'agriculture, de l'élevage et de l'industrie textile, ceux-là même qui sont les trois piliers de l'économie aragonaise.

Le recoupement avec les régions d'origine révèle que les Pyrénéens sont surtout des laboureurs (diocèse de Lescar) et des bergers (Oloron), mais aussi des artisans du textile. Les immigrés originaires de la vallée de la Garonne sont artisans et marchands. Ceux du Massif Central sont spécialisés dans la construction.

On constate une plus grande spécialisation des immigrés au fur et à mesure de l'éloignement de la région d'origine : les Pyrénéens arrivent fort jeunes et ont donc tendance à exercer des métiers ne requérant pas de qualification ; à l'inverse, les Limousins et Auvergnats sont ceux qui arrivent les plus âgés, ayant déjà acquis une formation et une expérience professionnelles. La grande majorité des Français d'Aragon sont pauvres ; certains pratiquent divers types de contrebande.

CHAPITRE IV

L'IMMIGRATION FRANÇAISE À SARAGOSSE

L'immigration française à Saragosse est très importante. Les Français se répartissent dans toute la ville, mais ils se concentrent plus particulièrement dans les paroisses d'Altabás et de San Pablo, alors qu'ils sont un peu plus rares dans celles de San Gil et de la Seo. A l'intérieur de la paroisse de San Pablo, ils habitent en grande majorité dans quatre ou cinq rues. Ils sont surtout d'origine pyrénéenne, mais le diocèse d'Auch est aussi bien représenté. Ils sont employés essentiellement à des métiers requérant une spécialisation, surtout les métiers du textile, mais aussi le commerce ; on trouve encore de nombreux travailleurs et laboureurs.

CHAPITRE V

L'INSERTION DES FRANÇAIS DANS LA SOCIÉTÉ ARAGONAISE

Les Français se sont insérés sans difficulté en milieu rural, d'autant plus qu'ils arrivaient jeunes. En revanche, ils ont pu rencontrer davantage d'obstacles dans les villes, où la concentration des immigrés créait une frontière entre ceux-ci et le reste de la population. Les Aragonais allaient jusqu'à éprouver de la haine pour les marchands français ; à l'égard des autres catégories de Français, le sentiment dominant était, semble-t-il, le mépris. Les guerres entre la France et l'Espagne ne facilitèrent pas la situation des immigrés : en 1646, les Cortès d'Aragon votent un fuero interdisant, non seulement aux Français, mais à leurs enfants et petits-enfants, l'accès aux charges publiques.

ANNEXES

Tableau des provenances des accusés de l'Inquisition de Saragosse. — Tableaux de l'immigration dans huit villes aragonaises et à Saragosse d'après les registres paroissiaux de mariages. — Liste des lieux de provenance des accusés français de l'Inquisition de Saragosse. — Cartes de l'immigration française en Aragon et des lieux français d'émigration.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Acte notarié : témoignage de trois immigrants sur leur venue en Espagne. — Firma promulguée par les députés d'Aragon en 1619.